

# LA PLATE-FORME



Photo Laïla Girard

VOLUME 22 NUMÉRO 4

DÉCEMBRE 2018

## **SOMMAIRE:**

### **PAGES 2 ET 3**

- Mot du maire

### **PAGES 4 À 7**

- Chroniques du conseil municipal

### **PAGES 8 ET 9**

- Chroniques de l'inspectrice

### **PAGES 11 À 14**

- Points d'informations

### **PAGES 19 ET SUIVANTES**

- Mot des organismes et entreprises de chez nous



## **Activités à surveiller:**

Tous les samedis après-midi à 13 h 30  
Hockey sur glace au Chalet des loisirs;

Du 1<sup>er</sup> au 3 mars  
Joyeux Carnaval du Sasquatch

## **Horaire des célébrations de Noël Et du Jour de l'An:**

**Lundi 24 décembre 2018:**

Messe à 16 h 00 et  
Célébration de la parole à 19 h 00

**Dimanche 30 décembre 2018**  
Messe à 10 h 00

**Lundi 31 décembre 2018**  
Messe à 16 h 00

*La pastorale vous souhaite un très joyeux temps  
des fêtes et une bonne année 2019!*

## **CONGÉS FÉRIÉS**

**Veillez prendre note que les bureaux de la municipalité seront fermés pour la période des fêtes soit du 24 décembre 2018 au 4 janvier 2019 inclusivement.**

# Mot du maire



Depuis douze ans déjà, nous avons l'obligation de vous présenter le rapport annuel du maire au mois de décembre de chaque année. Nous en profitons donc pour le présenter lors de la publication du journal municipal de

décembre. Ce rapport comportait de nombreuses informations financières et présentait également les prévisions budgétaires de l'année suivante. Nous avouons qu'il y avait un certain plaisir à présenter ces résultats financiers. Le plus souvent, ces résultats dégageaient un surplus qui nous amenait à réduire le fardeau fiscal des contribuables ou tout simplement à maintenir au même niveau la taxe foncière sur la juste valeur marchande des propriétés.

Or, avec l'adoption de la Loi 122 en 2017, cette obligation a été modifiée. Désormais, le rapport annuel du maire est présenté au mois de juin de l'année suivante et est beaucoup moins détaillé. C'est ce qui explique le fait que nous n'aborderons que le volet des prévisions budgétaires.

En ce qui concerne le rapport financier audité 2018 (qui sera préparé par la firme Deloitte), il sera disponible lorsque la directrice générale et secrétaire-trésorière le déposera au conseil municipal, à la séance de mai. Il sera également accessible sur le site internet de la Municipalité.

Dans le processus de préparation du budget 2019, le conseil municipal a dû composer avec les obligations de dépenses suivantes:

- Des mises à niveau des équipements et immeubles imposées par notre compagnie d'assurance. C'est le cas spécifiquement d'une dépense de 35 000 \$ pour notre parc d'amusement;

- Un réajustement de la rémunération de nos employés et des élus se situant depuis bien des années en deçà des plus bas salaires des 13 municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay;
- Des investissements plus que nécessaires sur notre réseau routier;
- La très minime subvention statutaire du gouvernement du Québec pour notre réseau routier municipal indexé à un peu plus de 6 000 \$ seulement depuis 1993, passant de 32 531 \$ à 38 776 \$;
- L'augmentation des dépenses pour le service de déneigement;
- La contribution financière pour l'embauche d'employés saisonniers de la zone du quai, la pêche blanche et le bureau d'information touristique;
- Le remplacement du camion Ford pour les services municipaux (*l'autre était âgé de 14 ans et nécessitait des réparations importantes, n'assurant pas de garantie suffisante de durabilité*);
- Des travaux élémentaires à l'entretien de nos immeubles;
- L'augmentation habituelle incontrôlable du coût de la vie sur l'achat des biens et services;

Quand nous exposons que les dépenses croissent plus rapidement que les revenus, il suffit de constater au budget les coûts liés au déneigement. Les rigueurs de l'hiver, les coûts très élevés à l'entretien du camion Volvo vieux de près de 12 ans, les variations du prix de l'essence et le maintien d'un réseau routier de près de 45 kilomètres sont autant de facteurs sur lesquels nous tentons de prévoir l'imprévisible.

Somme toute, après des années de gestion rigoureuse des dépenses et de reports d'investissements afin d'éviter des augmentations de taxe, l'année 2019 se présente avec l'obligation de demander à nos contribuables un effort supplémentaire. Nous nous devons de réaliser au mieux les mandats d'aménagement et d'organisation du territoire qui nous sont confiés, tout en maintenant nos immobilisations et équipements divers en bon état.

Le 17 décembre dernier, le conseil municipal, réuni en assemblée extraordinaire, a adopté un budget équilibré de **1 233 075 \$**. Le taux de la taxe foncière passera à 1,21 \$ du 100 \$ d'évaluation, représentant une augmentation de 0,09\$ (8 %). Toutefois, les taxes de services notamment, la taxe sur les matières résiduelles demeurera à 121 \$ par porte et les taxes sur l'eau potable seront aussi maintenues au même niveau qu'en 2018. Les dépenses pour la sécurité publique (*police*) et la sécurité incendie connaîtront une légère augmentation sans incidence significative sur le budget.

Nous demeurons toutefois optimistes pour l'avenir. Le projet d'investissements industrialoportuaires s'annonce positif pour bientôt. Ils provoquera sans doute une augmentation importante du développement résidentiel et des emplois pour les jeunes et moins jeunes. L'économie touristique est toujours en croissance et chaque année apporte son lot de nouveaux investissements. Nous constatons également des améliorations significatives aux propriétés, principalement dans le secteur des lacs.

Notre budget 2019, a fait l'objet d'une démarche rigoureuse, de la part des membres du conseil examinant poste par poste la stricte nécessité d'assumer adéquatement nos mandats pour le plus grand intérêt d'une communauté qui veut continuer de progresser.

Sur d'autres aspects, il est aussi important de faire savoir que notre municipalité a une dette d'environ 250 000 \$ et que le remboursement du capital et des intérêts compte pour un peu plus de 2 % du budget, nous positionnant dans les municipalités les moins endettées. (*Ce montant de la dette n'inclus pas le montant payé par le gouvernement du Québec pour le dossier de l'eau potable réalisé en 2008*).

Au volet des immobilisations, les plans et devis pour une réfection importante de la rue de la Descente-des-Femmes seront préparés en 2019.

Les travaux seront réalisés en 2020. C'est grâce à un programme de subvention du gouvernement du Québec pour l'amélioration du réseau local des municipalités que nous bénéficierons d'un montant très important. De plus, nous investirons 92 000 \$ dans divers travaux d'infrastructures municipales provenant du fonds de la taxe d'accise du gouvernement fédéral.

D'ailleurs, le gouvernement du Québec négocie présentement avec le gouvernement fédéral les conditions d'un deuxième renouvellement du fond des revenus de cette taxe pour les infrastructures municipales. Ce nouveau plan permettra de réaliser le dossier des eaux usées de L'Anse-à-Théophile. (*voir plus de détails dans la Chronique d'information municipale*)

Depuis trois ans, nous reportons le projet de réfection du terrain de jeux pour les enfants. Un montant de 35 000 \$ y sera investi.

Nous poursuivrons nos démarches pour augmenter la part du ministère des Transports pour la subvention statutaire plus généreuse pour notre réseau routier municipal. À cet égard, nous sommes convaincus que notre municipalité n'a pas reçu un traitement juste et équitable au plan financier lorsque le ministre des Transports a calculé le kilométrage de nos chemins municipaux en 1993. Depuis 13 ans, nous n'avons cessé de faire les représentations auprès des autorités du ministère. Pour la première fois, nous avons reçu tout dernièrement une partie des réponses à nos questions. Espérons, que cette fois nous serons entendus.

En terminant, nous voulons au nom des membres du conseil municipal et du personnel de notre municipalité offrir aux citoyens et citoyennes nos meilleurs vœux pour une année 2019 remplie de réalisations répondant à vos attentes et à vos désirs.

Laurent Thibeault

Maire



## UN RÈGLEMENT MUNICIPAL POUR L'ACTIVITÉ DE LA PÊCHE BLANCHE

Lors de la réunion ordinaire de décembre, le conseil municipal a adopté un règlement régissant l'activité de la pêche blanche sur le territoire de Sainte-Rose-du-Nord. L'achalandage toujours plus important, surtout depuis les dernières années, nous a amené à fixer les règles pour tous ceux et celles qui veulent installer dans des zones bien déterminées différents types d'habitats ou tout simplement se rendre sur les glaces pour pêcher. Trop souvent, les visiteurs nous interpellaient en nous affirmant que le Saguenay appartient au gouvernement fédéral et que nous ne pouvons pas imposer nos façons de faire. Or, il est vrai que le « fédéral » règle la pêche et la navigation. Mais, il est aussi vrai que notre municipalité a des droits et des devoirs de réglementer l'aménagement et l'organisation de son territoire s'étendant au milieu du Saguenay (*tel qu'énoncé dans les lettres patentes de 1942 déterminant le territoire de la Paroisse de Sainte-Rose-du-Nord*).

Pour tous les visiteurs, et citoyens de Sainte-Rose le règlement est disponible sur le site Web de notre municipalité et à nos bureaux. Pour voir à son application, une personne sera engagée par la municipalité et aura la responsabilité d'informer et de faire respecter les dispositions adoptées par la municipalité. L'adoption de cette réglementation était aussi rendue nécessaire en raison des exigences de nos assureurs.



## HAUSSE DE LA FRÉQUENTATION AU BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE

La dernière saison touristique estivale a permis à notre Bureau d'Information Touristique (BIT) d'augmenter d'une façon significative l'achalandage dans les nouveaux locaux aménagés spécifiquement pour mieux répondre aux attentes des visiteurs. La qualité du service, un meilleur aménagement du local, une clientèle internationale comptant pour 50 % des visiteurs, l'accueil par un personnel compétent et motivé sont autant de facteurs de la réussite de ce service. Sous la responsabilité de la SDECT, le BIT reçoit un appui financier de 20 000 \$ de la MRC du Fjord-du-Saguenay. La municipalité accorde une subvention pour une part du loyer en plus d'un montant de 6 500 \$ pour la rémunération d'un(e) employé(e) saisonnier de juin à octobre. Nous bénéficions aussi du support du programme Emploi d'été Canada pour deux étudiants. Mentionnons, que ce BIT est le deuxième plus important de la région se situant presque au même niveau que le BIT de Promotion Saguenay ouvert à l'année sur la rue Racine.

## PLAN DE SÉCURITÉ CIVILE

Le Ministère de la Sécurité publique, a annoncé qu'il accordera, à chacune des municipalités de la MRC du Fjord-du-Saguenay, un montant de 4 500 \$ afin de réviser son *Plan de sécurité civile*, selon la Loi sur la sécurité civile édictant le Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre. Pour notre part, ce dernier a été mis à jour en 2016 et doit être révisé afin de respecter les nouvelles exigences. La MRC du Fjord-du-Saguenay contribuera à la démarche en proposant un modèle utile à l'élaboration dudit plan. Un comité de travail du conseil sera formé pour voir à la réalisation de ce document.

## DOSSIER DES EAUX USÉES

Le conseil municipal a adopté, lors de la séance ordinaire du conseil du 3 décembre 2018, la *résolution 206-2018* pour le lancement d'un appel d'offres publiques de services professionnels afin de préparer les plans préliminaires et les plans et devis définitifs pour le projet d'assainissement des eaux usées du périmètre urbain. Le devis d'appel d'offres est présentement en vérification auprès des instances du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation et, dès que nous aurons reçu l'aval du ministère, nous pourrions procéder à la publication sur le site du SÉAO (système électronique d'appel d'offres) afin de demander des soumissions publiques. C'est lorsque nous aurons ces plans et devis que nous pourrions les présenter aux contribuables concernés et organiser les assemblées publiques d'information.



### COMPTEUR D'EAU POUR LES IMMEUBLES NON RÉSIDENTIELS

Nous l'avons déjà annoncé, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation oblige toutes les municipalités à se doter en 2019 de compteurs d'eau pour les immeubles non résidentiels. Le conseil municipal adoptera le règlement approprié qui stipulera les modalités et conditions de cette opération. Mentionnons seulement que le compteur d'eau sera la propriété de la municipalité et que chaque propriétaire d'un immeuble non résidentiel devra voir à son installation par un plombier professionnel et dans un lieu accessible au fonctionnaire chargé de prendre le relevé annuel. Le règlement fournira tous les détails. Il sera disponible à la municipalité et sur notre site Web.

## UN MÉMOIRE DÉPOSÉ À LA MRC POUR L'ACQUISITION DU LOT 12C RANG C DU CANTON DE SAINT-GERMAINS

Le conseil municipal a accepté d'adresser une demande à la MRC du Fjord-du-Saguenay pour acquérir la propriété foncière du lot 12C du rang C, du Canton de Saint-Germains. Ce dernier est situé à l'Anse-d'en-Haut (Anse-à-Cléophe). Il compte parmi les lots 11 propriétés du ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs sur notre territoire, *généralement appelé les TPI (terres publiques intra-municipales)*. Notre municipalité possède la gestion de 10 lots situés dans le secteur du Tableau. Seul, ce lot 12C n'est pas sous notre responsabilité. Toutefois, il est important de l'acquérir afin d'en assurer une gestion harmonieuse avec la volonté de la part de la municipalité d'en faire un espace naturel protégé en continuité avec le sentier et le terrain de la plate-forme. La Société de Développement Économique, Communautaire et Touristique a d'ailleurs réalisé en 2018 un intéressant programme d'aménagement de ce site d'observation du parc marin et de l'Anse-à-Théophile. La demande a été accompagnée d'un mémoire qui permet à la MRC d'analyser les intérêts et les projets de notre municipalité pour cette acquisition. Ce mémoire sera disponible sur le site Web de la municipalité en ce début de l'année 2019. Vous serez à même de constater que notre municipalité porte un intérêt très grand pour la protection de son environnement et de la nature.



## LA RÉFORME CADASTRALE

À plusieurs reprises des citoyens interpellent les élus pour savoir s'il y a des résultats découlant de la réforme cadastrale. La firme d'arpenteurs géomètres qui fut chargée de réaliser l'étude terrain fournissant les données géométriques a terminé son contrat. Elle déposera son rapport au ministère en 2019. Elle a aussi le mandat d'organiser des rencontres avec les propriétaires fonciers afin de leur livrer les résultats de leurs démarches. Ces rencontres seront organisées par secteurs à déterminer par l'entreprise. Vous recevrez, au moment opportun, une convocation indiquant le lieu, la date et l'heure de ces rencontres. Rappelons que cette réforme cadastrale modifiera entre autre le système actuel de description d'une propriété foncière fournissant le numéro de lot, partie ou sous-division du lot, le cas échéant, le rang et le canton (exemple : Lot 12C, rang C, canton de Saint-Germains). Cette façon de faire disparaîtra et sera remplacée par un numéro séquentiel (exemple 3 435 648).

## DÉNEIGEMENT DU CHEMIN DU GRAND LAC SAINT-GERMAINS

En ce qui concerne les douze propriétaires du Grand lac Saint-Germains situés sur notre territoire, nous annonçons qu'à compter de l'automne 2019, ledit chemin sera déneigé par la municipalité. Nous sommes en discussion avec la municipalité de Saint-Fulgence afin d'obtenir une participation financière pour les 14 propriétaires du secteur nord du lac (*secteur Saint-Fulgence*). Mentionnons que ce secteur de villégiature est le seul sur notre territoire qui ne bénéficie pas du service de déneigement. C'est par les principes d'équité et de justice pour tous que les membres du conseil ont accepté de répondre positivement à la demande de ces contribuables. Cette décision a aussi été rendue possible par les importants investissements réalisés en 2018 sur le chemin d'accès de 3.2 kilomètres afin de répondre aux normes de sécurité.

## UNE MOSAÏQUE ILLUSTRANT LE VILLAGE SOUS TOUS SES ANGLES

Le dimanche 9 décembre, lors de l'activité du Marché de Noël tenu au Pavillon de la montagne, Mme Fanny Tremblay-Girard, artiste aux multiples talents, présentait aux nombreux visiteurs venus faire quelques achats auprès des exposants locaux, les huit merveilleux tableaux d'une mosaïque illustrant paysages, activités diverses et scènes des us et coutumes de la vie traditionnelle et contemporaine du village.

S'il est vrai que la municipalité de Sainte-Rose est réputée pour la beauté de ses paysages, et cela est connu et reconnu tant au plan national qu'au plan international, Fanny a su, par le jeu des formes et des couleurs, par l'assemblage soigné de petites pièces de céramique livrées aux mains de l'artiste, présenter ses émotions et sa vision du village d'hier à aujourd'hui.

Il faut ajouter que cette œuvre est aussi la contribution d'un collectif de près de 100 personnes, (*élèves de l'école, enfants, et autres bénévoles*) qui ont avec enthousiasme accompagné soigneusement la maîtresse d'œuvre.

Mentionnons que la réalisation de cette mosaïque a reçu l'appui financier de la MRC du Fjord-du-Saguenay provenant du fonds des projets structurants. La municipalité de Sainte-Rose a aussi soutenu le projet dans le cadre des fêtes du 75<sup>ième</sup> anniversaire en 2017. Cette mosaïque demeurera l'œuvre tangible de nos manifestations de fierté d'appartenir à cette communauté.

Nous invitons tous les citoyens, citoyennes, visiteurs et amis (es) à prendre de leur temps, lors des divers événements s'y déroulant, pour se rendre au Pavillon de la montagne. Le plus bel hommage qu'on peut rendre à un artiste, c'est lorsqu'on apporte le lot de commentaires et d'appréciations qui permettent sa reconnaissance bien au-delà de son humble atelier.

Merci à FANNY et à tous ses collaborateurs et collaboratrices.

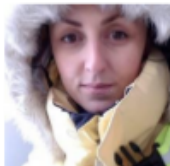


Mosaïque de Sainte-Rose-du-Nord réalisée par Mme Fanny Tremblay-Girard



# Chroniques de l'inspectrice

Par : Marylène Compartino Campagna



Que l'on parle d'améliorer la qualité de vie des résidents, de favoriser l'implantation de nouveaux services ou d'équipements municipaux, de promouvoir le développement résidentiel, commercial ou industriel, de revitaliser le noyau villageois ou de régir l'affichage, l'urbanisme est au centre du développement d'un territoire.

L'urbanisme est avant tout une pratique qui vise à planifier l'organisation, l'aménagement et la gestion du territoire tout en tenant compte de l'évolution constante des activités, des besoins et des valeurs de la population. Le travail de l'inspectrice municipale ne s'arrête pas à l'émission de permis ou d'avis d'infraction. L'inspectrice informe, responsabilise et accompagne citoyens, commerçants et promoteurs relativement aux règlements d'urbanisme, aux lois et aux règlements qui en découlent.

**Contrairement à la croyance populaire, les inspecteurs ne sont pas des consultants. Ils peuvent assurément vous aider à valider quelques informations, mais rien ne vaut l'avis d'un expert en bâtiment, en environnement ou en urbanisme.**

**La priorité des inspecteurs est de faire respecter les règlements municipaux, règlement votés par le conseil municipal.**

L'inspectrice fait partie des acteurs du développement du territoire. Pour cette raison, je serai toujours à l'écoute pour recevoir vos idées et vos projets. Je vous invite donc à prendre rendez-vous avec moi afin de me faire part de vos projets, je tiens à vous préciser que mon rôle n'est pas de nuire à vos projets, mais de vous accompagner dans l'élaboration et la planification de ces derniers, afin de contribuer à leur pérennité autant que faire se peut.



## Installation septique, êtes-vous prêt pour l'hiver ?

Beaucoup de propriétaires de maisons possèdent un système septique. Cependant, si vous ne prenez pas soin du système et des conduits menant à la fosse, cela peut entraîner de nombreux problèmes.

Saviez-vous que le manque de neige peut provoquer certains problèmes? S'il n'y a pas assez de neige sur le terrain qui recouvre la fosse, le gel peut pénétrer dans le sol et provoquer de gros problèmes. Les chemins créés par des traces de pas, les motoneiges, les véhicules tout-terrains et même les troupeaux peuvent aussi entraîner des problèmes de gel. Le manque de végétation sur la zone peut aussi attirer le gel et provoquer des problèmes de systèmes septiques. La plupart des entreprises conseillent de laisser pousser la végétation pour recouvrir la zone après la mi-septembre, cela va créer une isolation naturelle du système. La végétation va aussi retenir la neige qui, elle aussi, va isoler le système.

Un système septique que l'on n'utilise rarement peut aussi geler plus facilement.

Vous n'êtes pas plombier ? Engagez un professionnel qui viendra chaque année pour vérifier que votre système n'a aucune fuite et fonctionne correctement. Il est de notre devoir à tous de protéger l'environnement et chaque petit geste compte!

## Décembre, mois des bilans

Pour l'année 2018, les permis émis ont totalisé une valeur de travaux déclarée de plus de **1 099 900\$** !

## Le mot de la fin...

En cette belle période des fêtes de fin d'année, il est temps de chasser la tristesse, les soucis et les échecs pour faire place à la joie l'amour et la réussite, je vous souhaite de passer de merveilleuses fêtes et que tous vos vœux soient exaucés.



Je vous souhaite un *Joyeux Noël* et vous dis à l'an prochain!

**Ah ! Comme la neige a  
nelgé !**

Nous demandons votre collaboration, lors du déblaiement de votre cour, afin de ne pas transporter la neige de l'autre côté de la rue ou sur un autre terrain que le vôtre. Celle-ci doit demeurer sur votre propriété.

Merci de respecter la sécurité de chacun !



Le stationnement est interdit entre **minuit et 7 heures** dans les rues et ce jusqu'au **1<sup>er</sup> avril**.

Cette directive a pour but de faciliter le déneigement pendant la période hivernale.

# Budget 2019

|                                                                                                          | BUDGET              | %            |                                                                                 | BUDGET              | %            |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|---------------------------------------------------------------------------------|---------------------|--------------|
| CHARGES                                                                                                  |                     |              | REVENUS                                                                         |                     |              |
| Admin. Générale ( <i>Conseil, Gestion financière, Greffe, Évaluation</i> )                               | 331 048 \$          | 26.85 %      | Taxes foncières et de services                                                  | 799 235 \$          | 64.81 %      |
| Sécurité publique (Incendie et Sûreté du Québec)                                                         | 87 341 \$           | 7.08 %       | Compensation tenant lieu de taxes ( <i>École, terres publiques</i> )            | 24 526 \$           | 1.99 %       |
| Transport ( <i>Voirie, Enl. de la neige, Éclairage des rues</i> )                                        | 248 144 \$          | 20.12 %      | Services rendus ( <i>Organismes et Autres</i> )                                 | 60 262 \$           | 4.88 %       |
| Hygiène du milieu ( <i>Approv., Trait. et Dist. de l'eau, Fosses septiques et Matières résiduelles</i> ) | 108 915 \$          | 8.83 %       | Imposition de droits ( <i>Mutation, Permis, Droits carrières et sablières</i> ) | 16 500 \$           | 1.34 %       |
| Santé et bien-être ( <i>Logement social</i> )                                                            | 6 000 \$            | 0.49 %       | Amendes et Pénalités                                                            | 100 \$              | 0.01 %       |
| Aménagement, Urbanisme et Développement ( <i>Urbanisme et zonage, Promotion et Développement</i> )       | 76 485 \$           | 6.20 %       | Intérêts                                                                        | 3 053 \$            | 0.25 %       |
| Loisirs et culture ( <i>Parcs et Terrain de jeux, Bibliothèque</i> )                                     | 58 212 \$           | 4.72 %       | Autres revenus                                                                  | 87 777 \$           | 7.12 %       |
| Frais de financement et Affectations ( <i>Dette à long terme, Affectations</i> )                         | 160 534 \$          | 13.02 %      | Transferts ( <i>Subventions eau potable, Transports, Quai</i> )                 | 241 622 \$          | 19.60 %      |
| Immobilisations (Investissements) ( <i>Pavillon de la montagne, parc d'amusement, quai, sentiers</i> )   | 156 396 \$          | 12.68 %      |                                                                                 |                     |              |
| <b>TOTAL:</b>                                                                                            | <b>1 233 075 \$</b> | <b>100 %</b> | <b>TOTAL:</b>                                                                   | <b>1 233 075 \$</b> | <b>100 %</b> |

## Calendrier des séances du Conseil municipal 2019 (19 h 00)

Lundi 14 janvier

Lundi 4 février

Lundi 4 mars

Lundi 1<sup>er</sup> avril

Lundi 6 mai

Lundi 3 juin

Lundi 8 juillet

Lundi 5 août

Lundi 9 septembre

Lundi 7 octobre

Lundi 4 novembre

Lundi 2 décembre

# Points d'informations INFO SÉCURITÉ INCENDIE



## Décorer de façon sécuritaire

- \* **Privilégiez les sapins artificiels.**
- \* Si vous avez un sapin naturel, assurez-vous de bien l'arroser pour qu'il reste frais.
- \* Qu'il soit naturel ou artificiel, installez votre sapin loin de toute source de chaleur et de façon à ce qu'il n'obstrue aucune porte de sortie.
- \* **Avant** d'en faire l'installation, vérifiez tous les jeux de lumière afin de vous assurer qu'ils fonctionnent bien et qu'ils ne sont pas endommagés.
- \* Privilégiez les lumières DEL.
- \* Ne surchargez pas les prises de courant et ne mettez pas plus de trois jeux de lumière bout à bout.
- \* Utilisez une barre de surtension munie d'un disjoncteur au lieu d'un cordon prolongateur.
- \* Éteignez toutes les lumières avant d'aller dormir ou avant de quitter la maison.
- \* **Il est important d'utiliser les décorations d'intérieur et d'extérieur dans l'environnement pour lequel ils ont été conçus.**



## Repas des fêtes!



- \* Lors de vos rassemblements familiaux ou entre amis, évitez les décorations combustibles sur la table. Assurez-vous que vos chandelles soient sur des socles solides et stables.
- \* Avant d'utiliser des réchauds temporaires, assurez-vous qu'ils sont conçus pour l'intérieur.
- \* Ne jamais laisser des chandelles et appareils allumés sans surveillance.
- \* Lors de soupers fondue ou raclette, assurez-vous que les cordons prolongateurs ne sont pas encombrants afin de limiter les risques.
- \* **Ne JAMAIS faire chauffer de l'huile dans un chaudron. Utilisez une friteuse.**

## Absent de la maison?

- \* Lorsque vous vous absentez durant le congé des fêtes, éteignez toutes les décorations pour éviter une surchauffe ou tout autre risque incendie.
- \* Avant de quitter la maison, assurez-vous de faire la tournée pour vérifier que tout est sécuritaire.



## Moyens d'évacuation

- \* Afin qu'elles soient toujours accessibles en cas d'urgence, bien déneiger les fenêtres du sous-sol et les portes d'évacuation.
- \* Lorsque vous recevez des gens à la maison, il est préférable de mettre bottes et manteaux ailleurs que dans l'entrée afin que l'on puisse facilement y accéder.



## IMPORTANT

Assurez-vous que votre demeure soit munie d'un ou de plusieurs avertisseurs de fumée et avertisseurs de monoxyde de carbone fonctionnels et installés selon le guide du fabricant.



Le Service de prévention incendie de la MRC du Fjord-du-Saguenay



# Calendrier de collecte 2019

## CALENDRIER DE COLLECTE 2019

## SAINTE-ROSE-DU-NORD

JANVIER

|    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|
| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
| 30 | 31 | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  |
| 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1  | 2  |

FÉVRIER

|    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|
| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1  | 2  |
| 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 1  | 2  |

MARS

|    |    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|----|
| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |    |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 1  | 2  |    |
| 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  |    |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |    |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |    |
| 24 | 31 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

AVRIL

|    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|
| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
| 31 | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |
| 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 1  | 2  | 3  | 4  |

MAI

|    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|
| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
| 28 | 29 | 30 | 1  | 2  | 3  | 4  |
| 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 |
| 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 |
| 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1  |

JUIN

|    |    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|----|
| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |    |
| 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1  |    |
| 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  |    |
| 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 |    |
| 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 |    |
| 23 | 30 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 |

JUILLET

|    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|
| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
| 30 | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  |
| 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 |
| 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 |
| 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 |
| 28 | 29 | 30 | 31 | 1  | 2  | 3  |

AOÛT

|    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|
| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
| 28 | 29 | 30 | 31 | 1  | 2  | 3  |
| 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  | 10 |
| 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 | 17 |
| 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 | 24 |
| 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 | 31 |

SEPTEMBRE

|    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|
| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
| 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  |

OCTOBRE

|    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|
| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
| 29 | 30 | 1  | 2  | 3  | 4  | 5  |
| 6  | 7  | 8  | 9  | 10 | 11 | 12 |
| 13 | 14 | 15 | 16 | 17 | 18 | 19 |
| 20 | 21 | 22 | 23 | 24 | 25 | 26 |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1  | 2  |

NOVEMBRE

|    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|
| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
| 27 | 28 | 29 | 30 | 31 | 1  | 2  |
| 3  | 4  | 5  | 6  | 7  | 8  | 9  |
| 10 | 11 | 12 | 13 | 14 | 15 | 16 |
| 17 | 18 | 19 | 20 | 21 | 22 | 23 |
| 24 | 25 | 26 | 27 | 28 | 29 | 30 |

DÉCEMBRE

|    |    |    |    |    |    |    |
|----|----|----|----|----|----|----|
| D  | L  | M  | M  | J  | V  | S  |
| 1  | 2  | 3  | 4  | 5  | 6  | 7  |
| 8  | 9  | 10 | 11 | 12 | 13 | 14 |
| 15 | 16 | 17 | 18 | 19 | 20 | 21 |
| 22 | 23 | 24 | 25 | 26 | 27 | 28 |
| 29 | 30 | 31 | 1  | 2  | 3  | 4  |



### CONSIGNES LORS DES COLLECTES DES ENCOMBRANTS

- ✓ Appareils réfrigérants, matelas, meubles, électroménagers, petits appareils électriques, produits électroniques et informatiques.
- ✗ Bains, toilettes, lavabos, matériaux de construction, de rénovation et de démolition.

Pour toutes questions concernant les collectes, composez le **418 673-1705, poste 1190** ou consultez le [www.mrc-fjord.qc.ca/environnement](http://www.mrc-fjord.qc.ca/environnement).

### LÉGENDE DES COLLECTES

■ Déchets

▲ Collecte des encombrants

● Recyclage

◆ Collecte de RDD et produits électroniques  
(Résidus domestiques dangereux)\*

\*Rendez-vous à l'hôtel de ville (126, rue de la Descente-des-Femmes) de 9 h à 12 h.





CE QUE VOTRE BAC NE VEUT  
PAS RECEVOIR EN CADEAU  
PENDANT LE TEMPS DES FÊTES...



CE QUE VOTRE BAC ADORE  
RECEVOIR PENDANT LE  
TEMPS DES FÊTES!



RÉCYC-QUÉBEC  
Québec



## ÉCOCENTRE

**ÉCOCENTRE DU NORD**  
2932, RUE VIMY, CHICOUTIMI-NORD

**HORAIRE ESTIVAL :**  
Tous les jours, de 8 h à 18 h

**HORAIRE HIVERNAL :**  
Samedi et dimanche, de 8 h à 16 h

**MATIÈRES ACCEPTÉES :** bonbonnes de propane, matériaux secs et de construction, gypse, métaux, pneus, végétaux, carton, RDD (résidus domestiques dangereux), encombrants, produits électroniques et informatiques.

## RÉEMPLOI

**ÉCO-FRIPES ROUSSEL**  
2230, RUE ROUSSEL, CHICOUTIMI-NORD

**MATIÈRES ACCEPTÉES :** vêtements, accessoires et jouets.

## RÉCUPÉRATION

**HÔTEL DE VILLE**  
126, RUE DE LA DESCENTE-DES-FEMMES,  
SAINT-ROSE-DU-NORD

**MATIÈRES ACCEPTÉES :** ampoules fluocompactes, piles, batteries, téléphones cellulaires, peinture, huiles usées et antigel (glycol).

**BUREAU D'INFORMATION TOURISTIQUE/  
PAVILLON DE LA MONTAGNE**  
213, RUE DU QUAI, SAINT-ROSE-DU-NORD

**MATIÈRES ACCEPTÉES :** piles, batteries et téléphones cellulaires.

\*Rapportez vos médicaments périmés dans une pharmacie.



## **OUVERTURE DE LA PATINOIRE ET DU CHALET DES LOISIRS**

**Viens t'amuser sur la patinoire de ta Municipalité!**

**Les bénévoles s'affairent présentement à la préparation de la patinoire.**

**UN SURVEILLANT SERA PRÉSENT SUR PLACE.  
EN DEHORS DE CES HEURES, LE CHALET SERA BARRÉ.**

### **HORAIRE SPÉCIAL POUR LA PÉRIODE DES FÊTES:**

**\*\*SI LA TEMPÉRATURE LE PERMET\*\***

|                          |                                        |
|--------------------------|----------------------------------------|
| 22-23 décembre:          | 9 h à 11 h, 13 h à 16 h et 18 h à 20 h |
| 24 décembre:             | 9 h à 11 h et 13 h à 16 h              |
| 25 décembre:             | fermé                                  |
| 26 au 30 décembre:       | 9 h à 11 h, 13 h à 16 h et 18 h à 20 h |
| 31 décembre:             | 9 h à 11 h et 13 h à 16 h              |
| 1 <sup>er</sup> janvier: | fermé                                  |
| 2 au 7 janvier:          | 9 h à 11 h, 13 h à 16 h et 18 h à 20 h |

**PRENDRE NOTE QU'À COMPTER DU MARDI 8 JANVIER 2019,  
LA PATINOIRE SERA OUVERTE APRÈS L'ÉCOLE SOIT  
DE 15 h 30 À 16 h 45 ET DE 18 h À 20 h**





Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord  
126, de la Descente-des-Femmes  
Sainte-Rose-du-Nord (Québec)  
G0V 1T0  
Tél : 418-675-2250  
Télec. : 418-673-2115  
Courriel : [maryse.girard@ste-rosedunord.qc.ca](mailto:maryse.girard@ste-rosedunord.qc.ca)



## ***Offre d'emploi Poste de préposé(e) à la Surveillance et à l'accueil de la pêche blanche***

La Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord est à la recherche d'un employé saisonnier permanent pour la surveillance et l'accueil de la pêche blanche saison 2018-2019 pour la guérite installée près du quai.

### ***Tâches et fonctions***

- Accueillir les pêcheurs et recueillir la contribution prévue à la grille de tarification;
- Assurer une bonne gestion du stationnement;
- Entretien du poste d'accueil;
- Vérification des droits d'accès sur les sites occasionnellement;
- Effectuer toutes autres tâches inhérentes.

### ***Qualités recherchées***

- Ponctuel, Conscientieux; Respectueux;

### ***Âge minimal requis***

18 ans

### ***Horaires de travail***

Du mercredi au dimanche de 7 h à 15 h ou 8 h à 16 (à déterminer) de la mi-janvier au début de mars, soit environ 8 semaines.

L'horaire peut être sujet à changement selon les conditions climatiques (rupture prématurée des glaces ou toute autre condition pouvant mettre en danger la sécurité des pêcheurs).

Le début de l'emploi est en fonction du moment où la glace aura atteint l'épaisseur requise pour assurer la sécurité des utilisateurs.

Posséder une motoneige serait un atout (les frais seront remboursés à l'utilisation).

### ***Salaire***

15 \$/h

Si vous êtes intéressé(e) par cet emploi veuillez faire parvenir votre candidature **au plus tard le lundi 7 janvier 2019**, au bureau de la municipalité, 126, rue de la Descente-des-femmes à l'attention de Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 17<sup>e</sup> jour de décembre 2018.

La directrice générale et secrétaire-trésorière,

Maryse Girard, gma



**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD  
M. R. C. DU FJORD-DU-SAGUENAY**



AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par la soussignée  
directrice générale et secrétaire-trésorière,

**2<sup>e</sup> parution**

**Le Conseil de la municipalité offre à vendre :**

**Les équipements suivants:**

- ⇒ # 1 : Fenêtre en bois 63" H X 38" L;
- ⇒ # 2 : Fenêtre 63" H X 48 " L;
- ⇒ # 3 : Fenêtre en bois 70" H X 94" L;
- ⇒ # 4 : Porte 83" H X 52 " L (petite fenêtre de côté endommagée);
- ⇒ # 5 : Porte 83" H X 90 " L;
- ⇒ # 6 : Porte coupe-feu (incluant penture, poignée et piston pour fermeture);
- ⇒ # 7 : Porte coupe-feu (incluant penture, poignée et piston pour fermeture);
- ⇒ # 8 : Bac roulant 360 litres (plusieurs en inventaire);
- ⇒ # 9 : Souffleuse à neige Ariens, ST 1032, 15 forces, état de marche;
- ⇒ # 10 : Porte coupe-feu pleine grandeur standard.

Pour visualiser l'un de ces équipements, vous devez au préalable, communiquer avec la soussignée afin de prendre rendez-vous. Bien vouloir laisser le message en cas d'absence. Si vous êtes intéressés par l'un ou l'autre de ces équipements vous êtes priés de faire parvenir votre soumission avant le vendredi 11 janvier 2019, 11 h au bureau de la municipalité, 126, rue de la Descente-des-Femmes dans une enveloppe cachetée et portant la mention «Équipements à vendre».

Le soumissionnaire choisi devra transporter lui-même l'équipement après l'adjudication.

Le conseil ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni toute soumission.

Donné à Sainte-Rose-du-Nord, ce 7<sup>e</sup> jour de décembre 2018.

Maryse Girard, Directrice générale et secrétaire-trésorière

**PROVINCE DE QUÉBEC  
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ROSE-DU-NORD  
M. R. C. DU FJORD-DU-SAGUENAY**

AVIS PUBLIC vous est par les présentes donné par la soussignée  
directrice générale et secrétaire-trésorière,

**Le Conseil de la municipalité offre à vendre :**

**Les équipements suivants:**

**#1**



**#2**



**#3**



**#6 et #7**



**#4**



**#5**



**#10**



**#8**



**#9**



# Chronique de votre agente culturelle et communautaire



Bonjour,

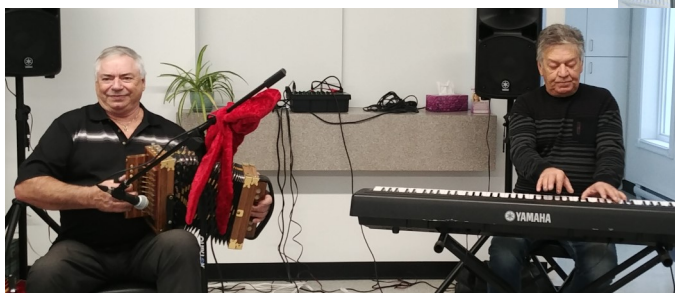
Je profite de ce petit mot pour remercier tous ceux et celles qui ont participé à la deuxième édition du Marché de Noël qui a eu lieu le dimanche 9 décembre dernier. Plus d'une centaine de personnes étaient au rendez-vous et ce fût une merveilleuse occasion de se réunir! Je remercie également les élèves et professeurs de l'école Sainte-Rose pour leur participation et leur magnifique production !

Mention spéciale à Fanny-Fay qui a réalisé, avec l'aide d'une centaine de personnes, une incroyable mosaïque sur l'histoire de Sainte-Rose-du-Nord. Elle est exposée sur un des murs du Pavillon de la Montagne. À voir absolument!

Mon contrat étant de 9 mois par année, je serai donc de retour le 4 mars.

Je vous souhaite un merveilleux hiver! À bientôt!

*Josée Beauchesne,*  
agente culturelle et communautaire



# Mot des organismes et entreprises de chez nous



## *Un mot de Noël de la part de votre intervenante de milieu auprès des aînés*

JE VOUS SOUHAITE À TOUS.TES UN HEUREUX TEMPS DES FÊTES!

TOUTEFOIS, CERTAINS D'ENTRE NOUS VIVRONT PLUS DE SOLITUDE DURANT CETTE PÉRIODE DE L'ANNÉE...C'EST POURQUOI IL M'EST POSSIBLE DE VOUS SOUTENIR EN VOUS OFFRANT: ÉCOUTE-RÉFÉRENCES-ACCOMPAGNEMENT SELON VOS BESOINS ET SOUTIEN POUR DIFFÉRENTES DÉMARCHES.

**\*\*C'EST GRATUIT + CONFIDENTIEL\*\***  
POUR 55 ANS ET PLUS. N'HÉSITEZ PAS À M'APPELER! 581-306-5266

ANNE  
XX

## Le Joyeux Carnaval du Sasquatch de Sainte-Rose-du-Nord du 1<sup>er</sup> au 3 mars 2019

INVITATION CORDIALE À TOUTE LA POPULATION!

Préparez-vous pour un fabuleux week-end du 1<sup>er</sup> au 3 mars 2019 lors du Joyeux Carnaval du Sasquatch! Pour cette super 5<sup>e</sup> édition, nous mijotons une panoplie d'activités familiales et festives pour vous concocter une programmation étoffée et originale. Sculptures de neige et glace, spectacle de conte/cirque de feu, soirée de danse intergénérationnelle, spectacle de musique folk, souper traditionnel, brunch à l'érable, jeux de kermesses, etc. Nos activités se dérouleront principalement au Pavillon de la montagne et nous profiterons de l'occasion pour mettre en valeur les talents artistiques locaux et apporter de la vie au cœur de ce fabuleux village! Sachez que nous sommes toujours à la recherche de joyeux bénévoles de toute sortes pour aider à la réalisation d'activités multiples et nos oreilles sont toutes ouïes d'entendre vos idées pour des activités que vous aimeriez organiser à l'occasion du Carnaval! Tout le monde est bienvenu! D'autres activités pourront avoir lieu en dehors de cette fin de semaine et pourront être en association avec nos festivités hivernales et notre programmation! Préparez vos beaux habits poilus et vos idées farfelues! L'Art Salé tient à remercier la MRC du Fjord pour sa participation financière à la réalisation de ce fantastique projet!

Étincellement vôtre,

**Kapapakat Le Sasquatch et L'Abobinable Fanny Fay**

418-675-1120

abobinablefannyfay@gmail.com

Suivez-nous sur facebook: Le Joyeux Carnaval du Sasquatch



### RETOUR SUR L'ANNÉE 2018

- ⇒ La bibliothèque a investi dans sa collection locale (polars, romans jeunesse-Collection Frissons, contes et légendes québécois, poésies, livres de voyage sur le Québec et la région, etc.);
- ⇒ Le lieu a été aménagé pour le confort de ses usagers;
- ⇒ Le coin Kilitou avec son ami Manouche Pastouche est là pour les 0-5 ans + des livres/guides pour aider les parents-éducateurs;
- ⇒ Premiers invités de la série de rencontres, M. Ovide Coudé, musicien professionnel et Mme C.-A. L'Espérance, écrivaine et artiste visuelle, ont partagé leur parcours de vie inspirant;
- ⇒ La rotation de 500 nouveaux livres grâce au partenariat avec le Réseau Biblio SLSJ a eu lieu le lundi 10 décembre dernier;
- ⇒ Avec les jeunes de l'école Ste-Rose (merci à la grande complicité des enseignantes Mmes Marilyn, Sophie et Marie-Ève), l'Halloween et le temps des Fêtes ont été célébrés :  
23 livres = 23 élèves / un concours de lecture...à se poursuivre...
- ⇒ Prix et collation ont été remis grâce, entre autres, aux commanditaires suivants :
  - \* La Librairie Marie-Laura de Jonquière
  - \* La Boulangerie La Meunière et la Tortue de Ste-Rose-du-Nord
  - \* Achille Tremblay et Fils Ltée de St-Fulgence
  - \* Chez Roger/Boulangerie/Dépanneur de St-Fulgence

MERCI!

### 2019 BIBLIOTHÈQUE DE STE-ROSE-DU-NORD 2019

NOUVEL HORAIRE – LES MARDIS DE 15H30 À 18H30 – 1<sup>er</sup> ET 3<sup>ème</sup> SAMEDIS DE 9H À 12H

| JANVIER |        | FÉVRIER |        | MARS  |        | AVRIL      |
|---------|--------|---------|--------|-------|--------|------------|
| MARDI   | SAMEDI | MARDI   | SAMEDI | MARDI | SAMEDI |            |
| 8 15    | 19     |         | 2      |       | 2      |            |
| 22 29   |        | 5 12    | 16     | 5 12  | 16     |            |
|         |        | 19 26   |        | 19 26 |        | À venir... |

## NOUVELLES POUR L'ANNÉE 2019

- ⇒ Avec le nouvel horaire incluant **les samedis**, les jeunes familles pourront profiter d'activités de lecture, de jeux interactifs et d'échanges entre papas/mamans et leurs enfants;
- ⇒ Des breuvages chauds seront offerts les samedis entre 9 h et 10 h pour les matinaux;
- ⇒ Les jeunes-nos Sherlock Holmes-se mettront à enquêter sur vos souvenirs (projet avec l'école);
- ⇒ Les rencontres thématiques "Je relève des défis"/"Qu'est-ce qui m'inspire?" se poursuivront avec les jeunes de l'école Ste-Rose -rencontres avec des professionnels du monde culturel.

P.S. Acceptons DVD et sommes toujours à la recherche d'une verchère



-----découper ici-----

**Concours:** Soyez le ou la gagnant(e) du tirage qui aura lieu le samedi 2 février 2019, pour un breuvage et une gâterie lors de votre première visite du samedi matin en répondant à la question suivante:

Qui est l'auteur du livre intitulé Frankenstein? \_\_\_\_\_

**Sondage:** Quel est votre intérêt à avoir accès à la biblio à des journaux et des revues spécialisées? \_\_\_\_\_

-----découper ici-----

### Hatha Yoga pour initiées et non-initiées

Mardi soir de 19 h à 20 h

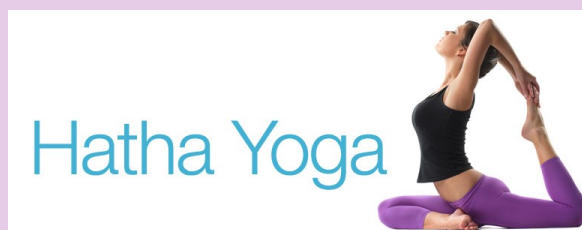
Durée : 8 semaines, du 8 janvier au 26 février 2019

Tarif : 56 \$ pour 8 séances Prof. : Marie-Josée Paradis

### Respiration- Souplesse- Tonification

Le Hatha Yoga permet d'apporter souplesse, tonus et présence à soi. Le corps y trouve un état de bien-être autant au niveau physique que mental. La pratique comporte des Âsanas (postures) qui agissent sur les différents systèmes ce qui favorise la circulation de la force vitale, tonifie les muscles internes, améliore la posture, renforce le système immunitaire et aide à apaiser le mental. Toutes les postures sont accompagnées d'une présence au souffle qui unifie le corps/esprit. La séance se termine par un yoga nidra (relaxation guidée). Ce cours s'adresse à tous les niveaux et il est possible d'adapter les postures au besoin pour celles et ceux qui ont des limitations physiques. \*\*tapis de yoga nécessaire

Pour informations 418 812-1991



# Le Club de l'amitié



## ***Mot du président***

La nouvelle saison s'est particulièrement bien amorcée à l'automne 2018. On note une amélioration dans la participation de notre Club dont le membership se situe maintenant à quelques 104 membres.

Je tiens personnellement à vous remercier de votre implication de quelque nature qu'elle soit au sein de notre grande famille des aînés.

L'agrandissement apporté à nos nouveaux locaux mis à notre disposition par les représentants de notre Municipalité est grandement apprécié.

Notre soirée d'ouverture s'est couronnée avec succès grâce à la présence de quelques 65 participants. Nous avons eu de très bons commentaires.

Comme d'habitude, nos activités cesseront temporairement pour la période des Fêtes. Elles reprendront le mercredi 9 janvier 2019 avec les sacs de sable pour s'enchaîner selon l'horaire habituel pour toutes les autres activités.

## **TEMPS DES FÊTES**

Souper – Jeux – Surprises - Danse. Notre soirée du Temps des Fêtes se tiendra le samedi 12 janvier 2019 dans les locaux du Pavillon. Elle débutera à 17 h 30.

Il est important que vous réserviez vos billets à l'avance auprès de l'une ou l'autre des personnes suivantes :

Gaétan Côté (418) 675-2241 ou 590-9358

Martin St-Pierre (418) 675-2222 ou 540-0431

Alain Lapointe (581) 306-1197

Dorina Potvin (418) 675-2581

Véronique Harvey (418) 675-2601

## **Coût par personne**

Membre FADOQ      \$ 20.00

Non-membre          \$ 30.00

Soirée seulement    \$ 5.00

## **SACS DE SABLE**

Un nouvel engouement pour les sacs de sable. Nous comptons présentement 8 équipes pour un total de 27 joueurs incluant les remplaçants. La porte est ouverte à toute personne intéressée qu'elle soit membre ou non du Club de l'Amitié.

## **MARDI PM**

Nous disposons de la salle du Pavillon tous les mardi p.m. de 13h00 à 15h30 pour les cartes, les jeux et la pratique de sacs de sable. Membres et non membres sont les bienvenus.

## **NOS PROCHAINES ACTIVITÉS**

Bingo, marche-rallye, quilles ....

Si vous avez des suggestions n'hésitez pas à nous en faire part..

## **JOYEUX NOËL**

**/ JOYEUSE ET MERVEILLEUSE PÉRIODE DES FÊTES**

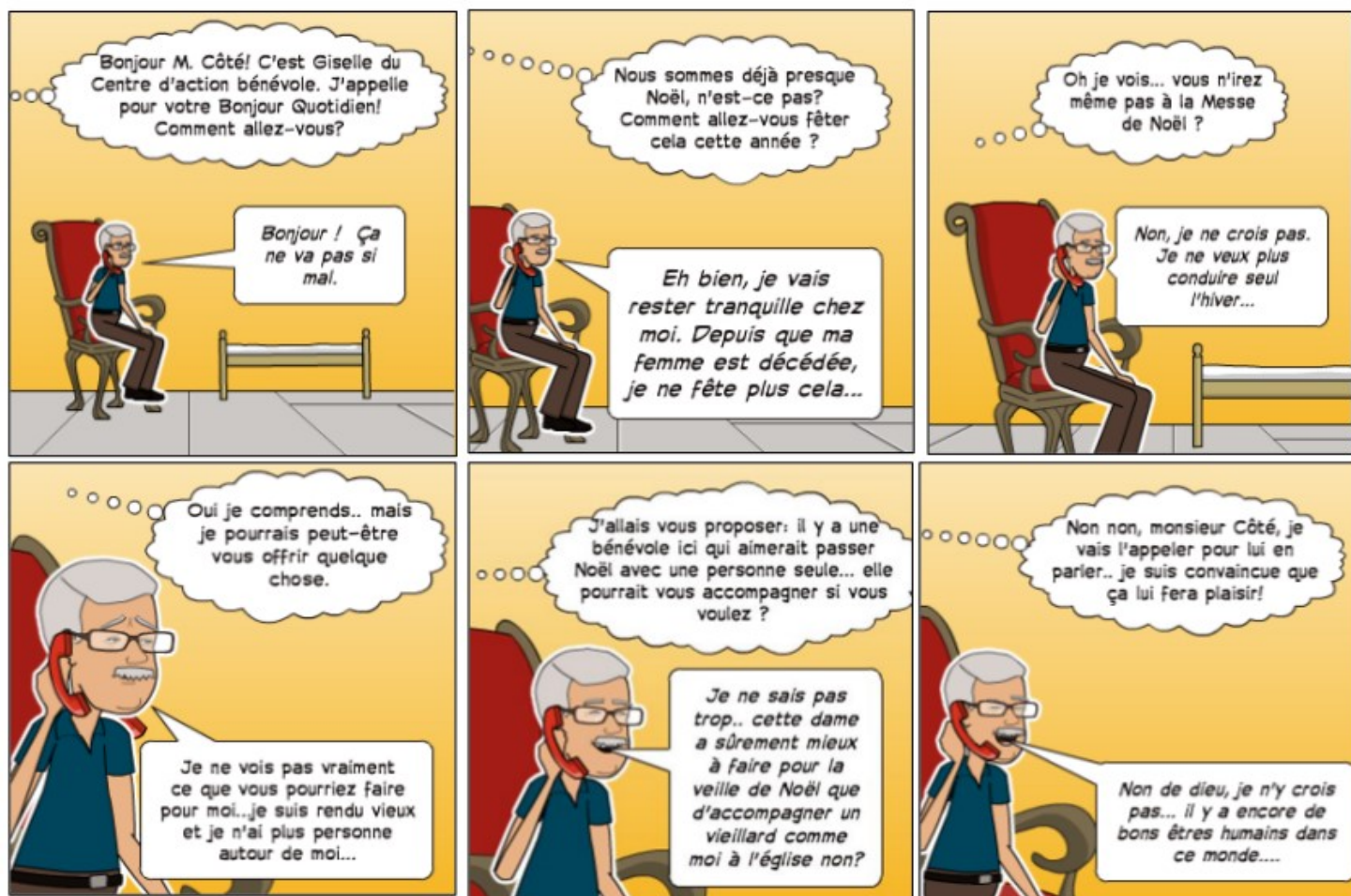
**Gaétan Côté**



## Rubrique RÉA Décembre 2018

### L'isolement des aînés : et si ça nous concernait tous?

#### Le Noël de Monsieur Côté



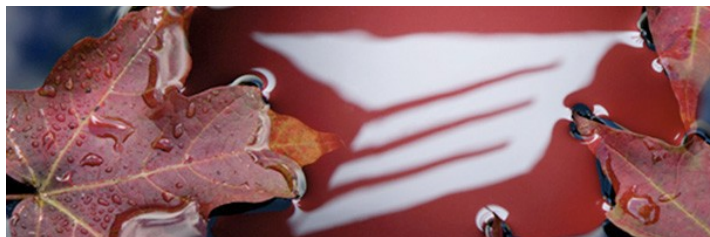
**Saviez-vous que ...** Selon Statistique Canada en 2009-2010, 19 % des personnes interrogées et âgées de 65 ans et plus disent manquer de compagnie et avoir le sentiment d'être délaissées ou isolées ? (Statistique Canada, 2010).

Le temps des fêtes est une période qui peut être particulièrement difficile pour les aînés isolés, même si les personnes isolées le sont pendant toute l'année...

Et si cette année, pendant le temps des fêtes, on essayait chacun et chacune de mettre un peu de chaleur humaine dans la vie d'un aîné isolé? Une petite attention, un appel téléphonique, une carte de souhait, une invitation à venir passer le réveillon à la maison... toutes les petites actions peuvent faire une différence.

**Le Regroupement des Éclaireurs pour Aînés vous souhaite de joyeuses fêtes!**

Carolane Bouchard, Chargée de projet  
[projetrea1@outlook.com](mailto:projetrea1@outlook.com)  
 cell : 418-812-4889



## PÉRIODE DE DÉPÔT DE PROJETS 2019

Les représentants d'organismes à but non lucratifs locaux sont invités à préparer leurs demandes d'aide financière pour des projets à réaliser en 2019. La date limite pour la présentation d'une demande d'aide financière est fixée au **18 janvier 2019**.

La demande doit contenir la description du projet, le montant demandé, les prévisions budgétaires (revenus & dépenses) et, toutes autres informations pertinentes. D'autres documents peuvent être exigés sur demande tels, programmation et preuve d'assurance responsabilité selon le cas. Pour toute information supplémentaire, communiquer avec Nadia Bolduc 418 675-2250 poste 2600.

Votre demande peut être acheminée par courriel ou en personne au bureau de la Municipalité:

SDECT, 126, rue de la Descente-des-Femmes  
Sainte-Rose-du-Nord, QC, G0V 1T0.  
nadia.bolduc@ste-rosedunord.qc.ca

**Nous vous remercions de votre implication!**

Claude Riverin, président

### Bureau de poste

#### Sainte-Rose-du-Nord

Avis à toute ma clientèle de la belle municipalité de Sainte-Rose-du-Nord.

Je profite, par l'entremise de notre journal « la Plate-Forme », de vous annoncer mon départ prochain à la retraite dont ma dernière journée de travail sera le vendredi 1<sup>er</sup> mars 2019. Et oui, j'en suis rendue à cette étape de ma vie et c'est bien avec un pincement au cœur que je quitte mon poste mais ce fut pour moi des belles années à vous servir tout en donnant le meilleur de moi-même.

Je vous souhaite une belle période des fêtes et vous informe que le bureau de poste sera fermé les jours suivants:

**Mardi 25 décembre: FERMÉ;**

**Mercredi 26 décembre: FERMÉ**

**Mardi 1<sup>er</sup> janvier: FERMÉ;**

Bien à vous, cordialement!

Jeanne-D'Arc Marquis, maître de poste

## Motion de félicitations et de reconnaissance



Lors de la réunion mensuelle du conseil d'administration de la Corporation nautique du quai tenue le 15 octobre dernier, les membres ont adopté une motion de félicitations et de reconnaissance à l'égard du travail professionnel et de l'engagement de **Mme Annie Girard**, ancienne présidente de l'organisme. Mme Annie est impliquée depuis plus de 14 ans au sein de l'organisme et, y siège toujours en tant qu'administratrice.

**UN GRAND MERCI!**

## ROSE CAFÉ

Bonjour à tous nos clients,

Nous terminons l'année 2018, le cœur rempli de beaux moments avec vous et avec la clientèle internationale. Cette année, plusieurs nouveautés ont attiré l'attention : **Un guichet automatique**, apprécié de plusieurs d'entre vous, **une nouvelle terrasse avec permis d'alcool** sans l'obligation de manger sur place, **un restaurant chauffé** adéquatement au printemps et à l'automne, ce qui attirera les plus frileux! Et, la cerise sur le gâteau, **M. le curé Antonio Ville-neuve, 93 ans**, qui est venu bénir le présentoir de notre menu, réalisé par notre **sculpteur local, M. Thomas Meloche**. Quel beau moment de bénédiction!

Nous vous remercions de votre visite et soyez assuré qu'il nous fait un grand plaisir de servir la gente roseraine! L'an prochain, en plus d'encourager le Jardin potager pour sa délicieuse salade, le sculpteur de notre village M. Thomas Meloche, Le Domaine La Roche à l'Épervière pour ses belles tomates biologiques et la boulangerie La Meunière et la tortue, il me fera grand plaisir d'encourager tous les nouveaux petits producteurs de notre patrimoine. Il est important d'acheter ici, ce qui fait un plus pour notre économie locale.

Depuis 2 ans, j'invite la population à venir apprécier notre restauration tout en profitant d'un escompte de 10 % sur leur repas, n'est-ce pas une belle opportunité pour vous! On continue dans la même philosophie, apprécier nos gens d'ici et encourager nos commerçants d'ici. Demandez votre carte d'escompte! J'ai terminé la saison avec une belle réception surprise, juste avant les gels! Difficile de prévoir la date! Surtout cette année, où le gel nous a ramené un peu trop vite à la réalité hivernale.

N'hésitez pas à encourager les gens de votre milieu. Tous les commerçants sont là pour vous.

Nous vous remercions et vous souhaitons une très belle période des Fêtes. Partagez, fêtez, amusez-vous et surtout, **AIMEZ-VOUS!**

Au plaisir de vous servir,

L'équipe championne de Rose Café

Les Girard et les Tremblay!



# RESTAURANT MINA

220 RUE DU QUAI



## SPÉCIALITÉS QUÉBÉCOISES

(SERVICE DE BIÈRES ET VINS SUR PLACE)

À compter du 20 décembre, le restaurant sera ouvert tous les jours le midi et le soir pour accueillir les visiteurs, familles, associations, randonneurs, motoneigistes et autres groupes de 6 jusqu'à 45 personnes.

*Il serait possible de choisir votre menu en réservant la journée d'avant votre visite ou tôt le matin pour les petits groupes.*

### POUR RÉSERVATION :

Courriel : [restominaste-rose@hotmail.com](mailto:restominaste-rose@hotmail.com)

Téléphone : 418 675-1386 ou 418 718-0487

# SADC

Société  
d'aide au développement  
des collectivités

DU FJORD INC.

L'équipe et les administrateurs  
de la SADC du Fjord profitent de  
cette occasion spéciale pour vous  
remercier de votre confiance et  
vous souhaiter leurs meilleurs  
vœux pour la saison des fêtes.



**Christine Bouchard, B.A.A.**  
Directrice générale



**Catherine Labbé, CPA, CMA**  
Coordonnatrice services financiers



**Élise St-Pierre, B.A.A.**  
Coordonnatrice au développement



**Manon Fradette**  
Technicienne en administration  
attachée au fonds d'investissement



**Micheline Tremblay**  
Adjointe à la direction

## LA SADC...

**Finance les entreprises**

**Conseille et accompagne les entrepreneurs**

**Développe des projets économiques locaux**

[sadcdufjord.qc.ca](http://sadcdufjord.qc.ca)

**Canada**

Développement économique Canada pour les régions du Québec  
appuie financièrement la SADC

613, rue Albert, bureau 101  
La Baie (Québec) G7B 3L6

**418-544-2885**



Suivez-nous sur  
**facebook**



## Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord

126, rue de la Descente-des-Femmes  
Sainte-Rose-du-Nord, QC, G0V 1T0  
maryse.girard@ste-rosedunord.qc.ca  
www.ste-rosedunord.qc.ca  
Téléphone : 418-675-2250  
Télécopie : 418-673-2115

### Heures d'ouverture du bureau de la municipalité :

Lundi au jeudi de 8 h à 12 h et de 13 h à 16 h  
Vendredi de 8 h à 11 h 45

**FERMÉ DU 24 DÉCEMBRE AU 4 JANVIER 2019 INCLUSIVEMENT**

### Pour nous joindre :

|                                                  |      |
|--------------------------------------------------|------|
| Maryse Girard, directrice générale               | 2602 |
| Marylène Compartino-Campagna , insp. en bâtiment | 2601 |
| Nadia Bolduc, adj. administrative                | 2600 |
| Marie-Josée Paradis, resp. bibliothèque          | 2603 |
| Josée Beauchesne, agente culturelle              | 2607 |

**Karine**  
**TRUDEL**

DÉPUTÉE DE JONQUIÈRE

Nos services

Assurance-emploi

Demande de pardon

Citoyenneté et immigration

Impôt sur le revenu

Sécurité de la vieillesse



(418) 695-4477  
1930, rue Davis, Jonquière

